

GROUPE
POLYHANDICAP
FRANCE

Paris, le 7 mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE
DU GROUPE POLYHANDICAP FRANCE

Alerté par le communiqué de presse de l'Association des Paralysés de France en date du 5 mai 2010, le G.P.F., regroupant au niveau national des associations, établissements, professionnels et parents accompagnant des personnes polyhandicapées (enfants, adolescents, adultes) s'associe à l'indignation de l'A.P.F. suite à l'expulsion le lundi 3 mai au soir, d'un jeune polyhandicapé, de 15 ans d'origine kosovare, soigné et éduqué dans un établissement spécialisé l'I.E.M. « Les Jonquilles » à Freyming-Merlebach (département 54).

Les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette expulsion sont inadmissibles : la rapidité d'exécution rend impossible tout recours. Le dispositif policier a impressionné l'établissement dans lequel séjournait l'enfant et l'A.R.S. n'a pas été prévenue !? L'impuissance du personnel, a été maximale. A l'heure où les directives de tous bords imposent, légitimement, de la bienveillance dans les établissements ... L'interrogation est forte face à la brutalité ressentie par cet enfant qui a dû suivre et subir, sans comprendre, un nouvel arrachement alors que son errance semblait, enfin, pour lui, pouvoir se terminer !

Brutalité également pour les personnels qui sont irrémédiablement sous le choc de ce refus de soins, de paix, d'accueil alors que chaque jour, il leur est recommandé l'inverse !? Les bonnes pratiques attendues réclament l'attention, le respect, la douceur, le dialogue, la communication, le temps de se faire comprendre, de se poser... Qu'est devenu cet enfant ? Que va-t-il lui arriver ? Quelle information sera donnée à ceux qui durant les jours précédents cette rupture l'on investi et ont espéré, pour lui, du mieux être, un mieux vivre ? Comment vont-ils dépasser le mensonge involontaire puisqu'ils ont été abusés !! Qui s'en soucie ? Cet enfant a cru les adultes de l'I.E.M. mais qui l'informeront qu'ils ne lui avaient pas menti ; qu'eux-mêmes sont les victimes de la violence d'une politique sécuritaire folle face à l'innocence d'un enfant polyhandicapé ? Ou sont l'éthique et la déontologie ?

Le « Réseau Education Sans Frontières » a permis de savoir que cette expulsion, à savoir le renvoi de l'enfant et de sa famille au Kosovo, s'est effectuée le lendemain matin après une nuit passée au Centre de Rétention Administratif de Metz.

Le polyhandicap dont souffre cet enfant le rend particulièrement vulnérable et réclame, pour lui, une prise en charge spécifique et des soins particuliers dont nous savons qu'ils ne seront assurés au Kosovo. L'A.R.S. (D.D.A.S.S.) n'aurait pas été informée ? Les Médecins Inspecteurs auraient pourtant dû être entendus ; leur mission était de dire l'importance et le besoin de soins de cet enfant parmi les plus fragiles mais, ont-ils vraiment été sollicités ?

Le G.P.F., qui œuvre depuis des années pour les droits et le bien-être des personnes polyhandicapées, s'insurge face à cette décision inhumaine d'expulsion indigne d'un pays tel que la France. Il s'inquiète de la maltraitance et de l'irrespect des missions diverses des professionnels chargés de veiller au droit d'asile le plus élémentaire pour maintenir la dignité des plus démunis.

Monique RONGIERES, Présidente du G.P.F. - 01 43 80 95 25
Gérard COURTOIS, Secrétaire Général - 01 60 12 12 10